

LE COMPLEXE D'ŒDIPE

DENIS GRILLAT

Un des points sans doute les plus importants et, en même temps, les plus énigmatiques dans la conception freudienne du complexe d'Œdipe, tient assurément, à la question de l'identification première comme fondement de la relation triangulaire inhérente à ce complexe.

Dans *Le moi et le ça*, Freud expose sa position ainsi : *quelle que soit la résistance que le caractère sera à même d'opposer plus tard aux influences des objets sexuels abandonnés, les effets des premières identifications, effectuées aux phases les plus précoces de la vie, garderont toujours leur caractère générale et durable. Ceci nous amène à la naissance de l'idéal du Moi, car derrière cet idéal se dissimule la première et la plus importante identification qui a été effectuée par l'individu : celle avec le père de sa préhistoire personnelle* – suit un note de bas de page que nous évoquons plus loin -. *Cette identification ne semble pas être la suite ou l'aboutissement de la concentration sur un objet : elle est directe, immédiate, antérieure à toute concentration sur un objet quelconque. Mais les convoitises libidinales qui font de la première période sexuelle et se portent sur le père et sur la mère semblent, dans les cas normaux, se résoudre en une identification secondaire et médiate qui viendrait renforcer l'identification primaire et directe.* (*Le moi et le ça*, page 23)

Cette question apparaît centrale au moins en ceci que cette première identification présuppose l'avènement préalable d'un moi dont il n'est pas aisé de repérer chez Freud l'origine. Quels sont ; quels peuvent être les prémisses de ce moi qui va être amené à s'identifier à un autre ; opération par laquelle, pour Freud, se mettra en place l'idéal du moi ?

Notons d'emblée que c'est à Lacan que nous devons la théorisation de cette mise en place dans ce qu'il pointera comme le *stade du miroir*. L'identification de l'enfant à son image spéculaire – à l'image de l'autre dans le miroir ou dans la rencontre – constituera notamment pour Lacan l'instance moiïque ; sorte de matrice préalable aux identifications ultérieures.

Mais comme le montre Lacan, cette identification est d'abord imaginaire même si elle ne peut se fonder sans l'ordre symbolique contenu dans le *tu es cela* soulignant ainsi que le registre imaginaire n'est pas tout ; n'est pas suffisant.

S'il convient d'insister sur cette question de l'imaginaire – essentielle sans pour autant être suffisante – c'est pour souligner que le complexe d'Œdipe ne se résume pas à la relation imaginaire de l'enfant à l'endroit du parent de sexe opposé. Cette dimension imaginaire est proprement temporaire même si elle ne sera pas sans effets ultérieurement ; temporaire en ceci qu'elle sera amenée à se dissoudre dans la destruction de l'Œdipe. Mais, quand Freud parle de *destruction de l'Œdipe*, il convient, me semble-t-il de considérer cette destruction, comme son élaboration, du point de vue de l'imaginaire. Raison pour laquelle le sujet ne peut se souvenir – au sens du souvenir-image ; non au sens de la réminiscence – de son passage œdipien quand celui-ci aura été "dépassé". La reconnaissance ultérieure éventuelle ne pourra se repérer que de façon indirecte, déplacée. Autrement dit, l'attachement libidinal d'un enfant pour son parent de sexe opposé – dans le cas le plus banal – et l'hostilité qu'il a pu concevoir pour celui du même sexe, constitueront un point proprement "inimaginable". D'où le déni porté à l'endroit de l'Œdipe par les détracteurs de la psychanalyse.

Je reviens maintenant, mais rapidement, sur cette note de bas de page que Freud apporte pour pondérer l'idée selon laquelle l'identification première "s'au père" ; se fonde sur le père. Il précise dans cette note qu'*il serait plus prudent de dire "avec les parents" car avant que l'individu ait acquis une connaissance certaine de la différence qui existe entre les sexes (présence ou absence d'un pénis) il se comporte de la même manière à l'égard du père et de la mère. Toutefois, il distingue pour l'enfant de sexe mâle – et pourquoi pas pour la fille à ce moment de l'évolution...? – la concentration par l'enfant de sa libido sur sa mère qui a pour point de départ le sein maternel et qui, dit Freud, représente un cas typique de choix d'objet par contact intime, de l'identification au père qui assure à l'enfant une emprise sur lui.*

Cette conception est, dans l'idéal, assurément opérante au détail près qu'elle ne dit rien de sa validité quand père et mère viennent occuper des places interchangeables dans leurs rapports à l'enfant. Sans doute ce point était-il de détail aux temps de Freud où les places semblaient plus marquées que maintenant avec l'avènement de ces nouveaux pères ou de ces couples parentaux modernes invitant les pères, dans un souci d'égalité ou de parité, à venir occuper une place maternelle.

C'est dire que Freud ne semble pas percevoir – mais en avait-il les moyens? - la dimension symbolique inhérente au processus décrit dans lequel il distingue la position maternelle, support de l'investissement libidinal de celle du père, support, lui, de l'identification primaire.

Si je fais référence à cette place maternelle que le père dans sa modernité "hyper cool" est invité à occuper, c'est pour pointer cette question à laquelle Lacan, très vite – dès le départ de son Séminaire – va s'atteler, à savoir ce qu'il en est du père : qu'est-ce qu'un père?

Au demeurant, il n'est pas du tout anodin de repérer que cette position participe d'une actualité aiguë pour autant que nous sachions la lire dans les affres de notre modernité : appels récurrents à la sécurité – et à son exploitation insidieuse – en réponse à la plainte partout rencontrée d'un délitement de l'autorité, références explicites à une religiosité aux relents parfois tyranniques – sectes etc. – quand on n'en perçoit pas, en creux, la disparition dans ce qu'il est convenu de nommer "la parentalité", nouvelle tarte à la crème – avancée... - des éducateurs de tous poils à orientation postmoderne.

Qu'est-ce qu'un père? Telle est la question, apparemment benoîte, que soulève Lacan dans son Séminaire III sur *La structure freudienne des psychoses*. C'est notamment à ce propos qu'il va développer la distinction de ces trois registres : symbolique, imaginaire et réel, *qui sont bien*, dit-il, *les registres essentiels de la réalité humaine* ; entendons : qui organisent notre rapport au monde et aux autres.

Soulignons que c'est donc à propos des psychoses – particulièrement de l'étude que Freud consacre aux *Mémoires d'un névropathe* du Président Schreber - que Lacan va traiter cette question.

Qu'est-ce qu'un père? Serait-ce celui – mâle – dont une opération particulière va faire que la femme avec qui il a perpétré le coït, se retrouve enceinte, quand elle n'y tombe pas...? S'agit-il de cet homme que l'enfant nomme "papa"? Sans doute... et avec parfois quelques doutes mais là n'est pas ce que relève Lacan. Ce qui semble se dégager de la question du père tient d'abord à sa "fonction" ; fonction opérante dans la relation entre la mère et l'enfant.

Si l'on admet que l'enfant nourrit à l'endroit de sa mère un "désir de désir" – il désire être désiré par sa mère – dès lors vient-il occuper une position phallique à l'endroit de celle-ci ; phallique dans une dimension que l'on peut concevoir "imaginaire" du phallus. En ceci, on peut ramener le phallus à une dimension objectale : l'enfant est l'objet de la mère. En somme, l'enfant désire-t-il être le phallus maternel, c'est-à-dire, ce qui est susceptible de la combler. On voit là que cette position concerne les deux sexes indifféremment.

Le fait est que, dans le meilleur des cas, l'enfant ne comble pas la mère : il s'avère ne pas être tout pour elle : une part de la satisfaction de celle-ci échappe à l'enfant. Autrement dit, en dépit de l'enfant, la mère reste marquée par le désir, par le manque qui subsiste dans la relation à son enfant. Le manque et le désir qu'il révèle, la mère va chercher à le combler ailleurs qu'auprès de l'enfant.

En somme, l'enfant va être destitué de sa position phallique au profit, pour la mère, d'Autre chose - le père – qui, dès lors va apparaître pour l'enfant comme le porteur du phallus – à entendre comme ce qui est susceptible de combler la mère. Incidemment, nous noterons que le phallus, dès lors, apparaît dans sa vraie nature comme, en l'espèce, manquant à la mère : le phallus, c'est ce qui manque et qui dès lors, est susceptible, en l'espèce, d'organiser la jouissance maternelle. A ce titre, il est légitime sinon logique, que l'enfant destitué de sa position phallique au profit du père, cherche à s'identifier à lui au titre de porteur du phallus imaginaire. Incidemment, nous pouvons repérer que c'est à ce point que se met en place ce qui constitue pour l'enfant la "castration première" : il "n'est" pas plus qu'il "n'a" ce qui comble la mère.

Par ailleurs nous pouvons dès maintenant souligner l'effet du père dans la relation mère-enfant (qu'il conviendrait peut-être d'écrire jusqu'à l'évènement du père en un seul mot : mèreenfant...?) ; effet de coupure en ce que la mère se détache de l'enfant au profit du père. Par là pouvons-nous affiner ce qu'il en est du père qui apparaît dès lors comme une "fonction" ; fonction de séparation, non plus imaginaire mais symbolique, précisément, souligne Lacan, comme "métaphore" du désir de la mère.

Pourquoi une métaphore? La métaphore est l'opération qui substitue un signifiant à un autre signifiant ou, plus largement, une situation à une autre sensée la représenter (exemple du fort-da). Dans la relation mère-enfant, le phallus attribué au père va venir se substituer à la position désirée par l'enfant d'être le phallus imaginaire ou l'objet de la mère. Ainsi, pour Lacan, la position du père ne vaudra auprès de l'enfant qu'au titre de métaphore : *c'est en effet dans l'économie subjective, telle que nous la voyons commandée par l'inconscient, une signification qui n'est évoquée que par ce que nous appelons une métaphore, précisément la métaphore paternelle. (...) tout ce qu'on pourra avancer dans ce sens, sous quelque forme que ce soit, n'en mettra que mieux en valeur la fonction de signifiant qui conditionne la paternité. (Ecrits, page 555).*

Lacan souligne donc par là que la question du père comme coupure dans la relation mère-enfant ne peut se concevoir hors langage ; c'est-à-dire autrement que par le langage : *concernant en effet l'état des croyances dans quelque tribu australienne, il s'est (le Dr Jones) à admettre qu'aucune collectivité d'hommes puisse méconnaître ce fait d'expérience que, sauf exception énigmatique, aucune femme n'enfante sans avoir eu un coït, ni même ignorer le laps requis de cet antécédent. Or ce crédit qui nous paraît tout à fait légitimement accordé aux capacités humaines d'observation du réel, est très précisément ce qui n'a pas dans la question la moindre importance.*

Car, si l'exige le contexte symbolique, la paternité n'en sera pas moins attribuée à la rencontre par la femme d'un esprit à telle fontaine ou dans tel monolithe où il sera censé siéger. C'est bien ce qui démontre que l'attribution de la procréation au père ne peut être l'effet que d'un pure signifiant, d'une reconnaissance non pas du père réel, mais de ce que la religion nous a appris à invoquer comme le Nom-du-père (Ecrits, page 556).

A ce point, il paraît nécessaire de resituer le père dans sa dimension symbolique au regard des autres modalités par lesquelles il peut se faire valoir en tant que père réel ou imaginaire.

Nous l'avons vu : le père symbolique, en tant que *Nom-du père* sépare la "dyade" mère-enfant. Autrement dit il organise cette relation concrètement autour de l'interdit de l'inceste. Ainsi, la loi lui est référée ; le père est porteur de la loi. La formule est connue et admise de tous. Sans doute mais à confondre père symbolique et père imaginaire pour lesquels cette formule est acceptable, on expose l'enfant à des destinées structurales contrastées. Le père symbolique constitue la référence commune qui organise la vie sociale autrement que par les voies de l'instinct. A minima, il se repère dans la formule dont tous les parents sont amenés à user pour prétendre avoir raison du questionnement incessant de leur enfant : c'est comme ça / ça ne se fait pas / ça ne se dit pas ou au contraire, c'est comme ça que ça se dit ou que ça se fait. Pourquoi? C'est comme ça ; sous entendu, "pour tout le monde". Et pourquoi c'est comme ça? Personne n'en sait rien ; la raison se perd... dans la nuit des temps. Ainsi convient-il de souligner que le père dans sa dimension symbolique est le père mort, *au nom duquel* s'organisent les rapports sociaux à commencer par les rapports mère-enfant : *comment Freud ne la reconnaît-il pas en effet, alors que la nécessité de sa réflexion l'a mené à lier l'apparition du signifiant du Père, en tant qu'auteur de la Loi, à la mort, voire au meurtre du Père – montrant ainsi que si ce meurtre est le moment fécond de la dette par où le sujet se lie à vie à la Loi, le Père symbolique en tant qu'il signifie cette Loi est bien le Père mort (Ecrits, page 556).*

Il en va tout autrement du père imaginaire, le "papa". Si, en effet, il doit être considéré comme porteur de la Loi, ça ne peut être qu'au titre de son *représentant* à laquelle lui-même est soumis ; position dont procède sa nécessaire insuffisance en ce que, dès lors, il se révèle castré.

Ainsi le père imaginaire intervient-il comme support du Père symbolique, du Père mort ; support dont la validité dépendra de la valence, du poids – en un mot : de la reconnaissance – que va lui attribuer la mère : *ce sur quoi nous voulons insister, c'est que ce n'est pas uniquement de la façon dont la mère s'accommode de la personne du père, qu'il*

conviendrait de s'occuper, mais du cas qu'elle fait de sa parole, disons le mot, de son autorité, autrement dit de la place qu'elle réserve au Nom-du-Père dans la promotion de la loi.

Plus loin encore la relation du père à cette loi doit-elle être considérée en elle-même, car on y trouvera la raison de ce paradoxe, par quoi les effets ravageants de la figure paternelle s'observent avec une particulière fréquence dans les cas où le père a réellement la fonction de législateur ou s'en prévaut, qu'il soit en fait de ceux qui font les lois ou qu'il se pose en pilier de la foi, en parangon de l'intégrité ou de la dévotion, en vertueux, ou en virtuose, en servant d'une œuvre de salut, de quelque objet ou manque d'objet qu'il y aille, d nation ou de natalité, de sauvegarde ou de salubrité, de legs ou de légalité, du pur, du pire ou de l'empire, tous idéaux qui ne lui offrent que trop d'occasions d'être en posture de démerite, d'insuffisance, voire de fraude, et pour tout dire d'exclure de Nom-du-Père de sa position dans le signifiant (Ecrits, page 579). Ce qui fera dire en substance à Françoise Dolto que là où est le père, c'est dans le discours de la mère.

De la position de la mère au regard du père symbolique par le biais du père imaginaire, va dépendre, en effet, l'influence structurante du père pour l'enfant ; influence qui ne peut se faire valoir que par le langage, que par le discours de la mère.

Que le Père en tant que Nom-du-Père soit exclu du discours de la mère – en somme, que ce qu'elle désigne à son enfant comme "papa" ne soit en rien reconnu dans sa dimension symbolique venant la séparer de son enfant et donc régler, réguler son rapport leurs rapports, alors est-il logique que jamais l'enfant n'accède à l'ordre symbolique dès lors que le Nom-du-Père lui sera barré. Lacan voit à ce point, dans ce qu'il nomme *forclusion du Nom-du-Père*, la genèse des psychoses – à tout le moins de la paranoïa – où le ratage de la métaphore paternelle se fera valoir incidemment dans le ratage de la métaphore comme telle dans la parole du psychotique.

Soulignons à ce propos et dans la logique de ce qui précède, que le père, inaccessible dans la dimension se fera valoir de l'enfant dans le réel. C'est ce que souligne Lacan dans le dernier passage où le père, en tant que réel, sera vécu par l'enfant, non plus comme représentant de la loi mais comme son fondateur en même temps que son exécuteur. Nous en repérons les occurrences cliniques notamment dans les délires de filiation et/ou dans ces modalités délirantes témoignant pour le sujet psychotique d'un rapport direct, réel, non symbolisé à une figure paternelle – dieu, extra-terrestre – possiblement persécutrice et tyrannique - § Schreber.

Une autre occurrence de la position de la mère à l'égard du père peut se révéler, non dans l'exclusion du père symbolique, du Nom-du-Père, dans le discours de la mère auprès de

l'enfant mais dans une sorte de déni de sa validité. Situation qui se présente quand est signifié à l'enfant que le Nom-du-Père et la loi dont elle émane sont possiblement négligeables voire dérisoires. Assurément le père symbolique est opérant, reconnu mais, d'une certaine façon, pour le défier ce qui, nécessairement, induit une dégradation de l'image paternelle, du père imaginaire. Ce qui, dans ce cas apparaît être signifié à l'enfant par la mère tient à ceci que si la loi existe, on peut s'en exonérer. Ainsi la loi en tant que telle peut être appréhendée par l'enfant, non comme étrangère mais possiblement inopérante pour lui. Telle est la position paradoxale du pervers dans le défi qu'il lance à la loi symbolique dont il requiert la validité pour assurer sa jouissance. La loi est nécessaire au pervers pour lui confirmer son évanescence symbolique, recherchant parfois, à son insu, sa consistance dans le réel.

Dans ce contexte, la névrose apparaîtra comme le fruit de la soumission du sujet à la loi en regard des exigences pulsionnelles qui l'animent ; conflit, donc, aboutissant à ce fameux compromis névrotique dont chacun qui se range de ce côté, ne manque pas d'éprouver la part de castration qu'elle révèle. Raison pour laquelle, sans doute, le névrosé ne manque pas de manifester une certaine fascination à l'endroit du pervers qui, lui, prétend pouvoir s'exonérer de la loi et donc de la castration.

Ce terme de castration apparaît donc une nouvelle fois comme le pivot de l'organisation psychique. Freud en pointe l'incidence, pour la fille, dans l'entrée de l'Œdipe et, par le biais de la menace et/ou de l'angoisse de castration qui permettra au garçon d'en sortir. Ce qui me paraît important tient à repérer que, pour l'enfant, à la phase œdipienne, les modalités opèrent d'abord sur le versant imaginaire ; au niveau de la représentation imagée.

Ce que Lacan nous a apporté réside notamment dans le fait que cette étape œdipienne ne pouvait advenir sans qu'au préalable, ne soit intervenue de façon effective, une castration symbolique ouvrant l'enfant au champ du désir. Il est maintenant admis d'à peu près tous que soit le petit d'Homme advient à l'Œdipe et il sera névrosé – ce qui constitue la structure "normale" – ou pervers, soit il n'y advient pas et il sera psychotique. Cette position caricaturale ne rend pas compte de ce qui vient faire échec, pour certains, à l'avènement de l'Œdipe. Je ne crois pas que Freud se soit attaché à cette question. Pour sa part, Lacan déploie une explication logique : si le père symbolique en tant que *Nom-du-Père* ne vient pas, dans le discours de la mère, la séparer de l'enfant et donc le destituer de sa position phallique – il n'y donc pas, en l'espèce, de renvoi du phallus en position tierce et donc absence de la fonction paternelle – alors l'enfant échappera à cette castration première, symbolique par essence et fondatrice de sa position désirante.

Situé hors désir, l'enfant n'accédera pas à l'Œdipe dont on ne souligne pas suffisamment que cette position désirante constitue la condition nécessaire à son instauration : sans désir, pas de complexe d'Œdipe. Il faut déjà que l'enfant soit marqué au coin du désir pour qu'une sorte de propédeutique de sa mise en jeu constitue ce que Freud a appelé le complexe d'Œdipe.

DENIS GRILLAT : denis.grilliat@hotmail.fr

Octobre 2010